COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(tous les montants sont en dollars américains, à moins d'indication contraire)
1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes » du présent communiqué de presse.

Gildan annonce les résultats du troisième trimestre et actualise ses prévisions pour l'exercice 2026 complet

- Ventes nettes provenant des activités poursuivies de 1,47 milliard de dollars pour le troisième trimestre, en hausse de 61,1 % par rapport à l'exercice précédent.
- Marge opérationnelle de 24,1 % et marge opérationnelle ajustée[1] de 27,0 %.
- Bénéfice dilué par action conforme aux PCGR lié aux activités poursuivies de 1,37 $ et bénéfice dilué par action ajusté[1] lié aux activités poursuivies de 1,54 $, en hausse de 71,3 % et de 54,0 %, respectivement.
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 633 millions de dollars et flux de trésorerie disponibles[1] de 606 millions de dollars.
- Les initiatives d'intégration avancent comme prévu, la grande majorité des initiatives visant à réaliser des synergies planifiées pour 2026 ayant déjà été mises en œuvre; la Société est en bonne voie pour réaliser environ 100 millions de dollars de synergies en 2026 et s'attend toujours à ce que les synergies de coûts annualisées atteignent environ 250 millions de dollars d'ici la fin de 2028.
- La Société a annoncé la conclusion de la vente de HanesBrands Australia (« HAA ») le 26 octobre 2026.
- Le conseil d'administration approuve une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un maximum de 5 % des actions ordinaires émises et en circulation.
- La Société actualise ses prévisions pour l'exercice 2026 complet, comme il est décrit en détail dans la rubrique « Perspectives pour 2026 » : les produits devraient se situer dans une fourchette de 5,4 milliards de dollars à 5,5 milliards de dollars, la marge opérationnelle ajustée[1] à environ 20 %, le bénéfice dilué par action ajusté[1] dans une fourchette de 3,70 $ à 3,80 $ et les flux de trésorerie disponibles[1] dans une fourchette de 700 millions de dollars à 750 millions de dollars.
- Compte tenu de l'évolution rapide des conditions macroéconomiques depuis que la Société a présenté ses résultats du deuxième trimestre le 30 juillet 2026 et de l'incidence sur la demande qui en a découlé, la Société estime qu'il est prudent de retirer ses objectifs précédemment communiqués pour la période 2026-2028. La Société est d'avis que la solidité sous-jacente et les perspectives à long terme de l'entreprise demeurent inébranlables et s'attend à fournir une mise à jour des perspectives à long terme lors d'une Journée des investisseurs qu'elle prévoit tenir au printemps 2027.

Montréal, le jeudi 5 novembre 2026 – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) (« Gildan » ou la « Société ») annonce aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre clos le 27 septembre 2026, et actualise ses prévisions pour l'exercice 2026 complet.

« Ce trimestre, nos résultats n'ont pas répondu à nos attentes, reflétant un environnement de demande plus modéré et des défis à court terme dans certains secteurs de nos activités, notamment les Ventes en gros et les Ventes au détail. La reprise de la demande que nous avions prévue ne s'est pas concrétisée dans les temps, mais notre confiance dans la solidité sous-jacente de l'entreprise et dans les occasions de croissance à long terme n'a pas changé. Nous avons continué de progresser de manière significative dans l'intégration de HanesBrands et fait avancer nos initiatives de synergies. Dans le contexte actuel, nos priorités demeurent claires : nous concentrer sur ce que nous pouvons contrôler, notamment la mise à profit de l'envergure de nos marques, de notre réseau de fabrication et de nos capacités commerciales, renforcer les bases de notre plateforme regroupée et continuer d'investir stratégiquement dans l'innovation et la croissance », a déclaré Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction de Gildan. « Gildan continue de générer de solides flux de trésorerie disponibles et demeure déterminée à affecter les capitaux de façon rigoureuse, y compris en redistribuant des capitaux de façon à maximiser la valeur à long terme pour les actionnaires. »

Résultats opérationnels du troisième trimestre de 2026

Les activités australiennes de HanesBrands (« HAA ») ont été classées comme détenues en vue de la vente et présentées à titre d'activités abandonnées à compter du quatrième trimestre de 2025 et sa vente a été conclue le 26 octobre 2026. À ce titre, les résultats opérationnels figurant aux présentes sont établis sur la base des activités poursuivies.

Les ventes nettes provenant des activités poursuivies se sont établies à 1,47 milliard de dollars, en hausse de 61,1 % par rapport à l'exercice précédent et comparativement à nos prévisions d'environ 1,65 milliard de dollars pour le troisième trimestre. Cette augmentation d'un exercice à l'autre reflète l'acquisition de HanesBrands, partiellement contrebalancée par la diminution des volumes découlant des conditions macroéconomiques difficiles depuis que la Société a présenté ses résultats du deuxième trimestre et des prix de vente nets moins élevés. Au regard des ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies[1] de 1,61 milliard de dollars, la baisse d'un exercice à l'autre s'explique principalement par la diminution des volumes découlant des tendances plus faibles que prévu de la demande tant pour les ventes en gros que pour les ventes au détail. Le manque à gagner par rapport à nos attentes s'explique principalement par une faiblesse de la demande d'environ 100 millions de dollars, la reprise de la demande présumée dans les précédentes perspectives de la Société ne s'étant pas concrétisée dans les temps, et la gamme de produits moins avantageuse plus importantes que prévu, principalement dans le secteur Ventes en gros, ainsi que par l'incidence d'environ 60 millions de dollars sur les contraintes de disponibilité des produits et de services liées à l'évolution de la demande et des tendances en matière de commandes, notamment dans le secteur Ventes au détail. Le reste du manque à gagner est attribuable aux prix de vente nets moins élevés.

Les ventes en gros se sont élevées à 735 millions de dollars, contre 789 millions de dollars, soit une baisse de 6,8 % par rapport à l'exercice précédent et une baisse de 10,8 % au regard des ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies[1] pour les ventes en gros de 823 millions de dollars à l'exercice précédent. Le recul des ventes en gros par rapport aux ventes nettes provenant des activités poursuivies pro forma[1] s'explique principalement par les tendances à la baisse de la demande dans un contexte macroéconomique difficile, l'incidence positive sur les ventes au cours de l'exercice précédent en prévision des hausses de prix annoncées et les tendances plus faibles que prévu de la demande et, dans une moindre mesure, par la gamme de produits. Dans un contexte de ralentissement du marché, nos gains de parts ont été inférieurs aux prévisions. Comfort Colors®, American Apparel® et Champion™ ont continué de bien performer auprès de nos clients.

Les ventes au détail ont atteint 732 millions de dollars, contre 122 millions de dollars à l'exercice précédent, reflétant principalement l'acquisition de HanesBrands. Au regard des ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies[1] pour le secteur Ventes au détail de 787 millions de dollars, les ventes au détail ont reculé de 7,0 %, ce qui s'explique principalement par les tendances à la baisse de la demande dans un contexte macroéconomique difficile, ainsi que par les contraintes de disponibilité des produits et de services liées à l'évolution de la demande et des tendances en matière de commandes. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'effet global des initiatives liées aux prix mises en œuvre après le troisième trimestre de 2025.

La Société a dégagé un bénéfice brut de 625 millions de dollars, ou 42,6 % des ventes nettes, comparativement à 307 millions de dollars, ou 33,7 % des ventes nettes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Après ajustement pour tenir compte du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks de 10 millions de dollars comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, le bénéfice brut ajusté[1] s'est élevé à 635 millions de dollars, ou 43,3 % des ventes nettes, comparativement à 33,7 % à l'exercice précédent. Cette amélioration d'un exercice à l'autre reflète principalement un avantage d'environ 177 millions de dollars au titre des remboursements de tarifs en vertu de la loi intitulée International Emergency Economic Powers Act (l'« IEEPA ») et une baisse des coûts de fabrication et des matières premières. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une gamme de produits moins avantageuse ainsi que par l'incidence des coûts liés aux tarifs sur les stocks.

Les charges de vente et charges générales et administratives ont atteint 240 millions de dollars, comparativement à 95 millions de dollars à l'exercice précédent. Les charges de vente et charges générales et administratives ajustées[1] se sont établies à 238 millions de dollars, ou 16,3 % des ventes nettes, contre 95 millions de dollars, ou 10,4 % des ventes nettes, pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des charges de vente et charges

générales et administratives ajustées[1] au cours du trimestre reflète principalement l'acquisition de HanesBrands, incluant l'effet de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de l'amortissement des immobilisations corporelles résultant de l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur de l'acquisition. En outre, la hausse des charges de vente et charges générales et administratives tient compte des dépenses liées aux réinvestissements stratégiques utilisant une partie des remboursements en vertu de l'IEEPA. Ce facteur a été en partie contrebalancé par les synergies réalisées grâce au processus d'intégration de HanesBrands et par la baisse de la rémunération variable.

La Société a enregistré un bénéfice opérationnel de 354 millions de dollars pour ce trimestre, comparativement à 192 millions de dollars à l'exercice précédent. Après ajustement pour tenir compte des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions et du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, le bénéfice opérationnel ajusté[1] a atteint 396 millions de dollars, en hausse de 185 millions de dollars d'un exercice à l'autre. La marge opérationnelle ajustée[1] s'est chiffrée à 27,0 % des ventes nettes, ce qui représente une hausse de 380 points de base par rapport à l'exercice précédent, et un résultat de 100 points de base supérieur aux prévisions qui étaient établies à environ 26 %. L'augmentation de la marge opérationnelle ajustée[1] d'un exercice à l'autre reflète les marges brutes plus élevées et l'incidence favorable des synergies réalisées dans le cadre du processus d'intégration de HanesBrands, contrebalancées en partie par les marges opérationnelles moindres de HanesBrands, attribuables aux niveaux historiquement plus élevés des charges de vente et charges générales et administratives par rapport à celles de Gildan.

Les charges financières nettes de 61 millions de dollars ont augmenté de 17 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des niveaux d'emprunt associés à l'acquisition de HanesBrands. Compte tenu des facteurs susmentionnés et de l'augmentation de la base des actions en circulation résultant de l'acquisition, le bénéfice dilué par action conforme aux PCGR lié aux activités poursuivies s'est élevé à 1,37 $, contre un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,80 $ à l'exercice précédent. Après ajustement pour tenir compte des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks et d'un recouvrement d'impôt de 11 millions de dollars lié aux coûts de restructuration et autres ajustements, le bénéfice dilué par action ajusté[1] lié aux activités poursuivies s'est établi à 1,54 $, en hausse de 54,0 % par rapport à 1,00 $ à l'exercice précédent.

Résultats opérationnels depuis le début de l'exercice

Les ventes nettes provenant des activités poursuivies pour la période de neuf mois close le 27 septembre 2026 se sont établies à 4,22 milliards de dollars, en hausse de 65,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement l'acquisition de HanesBrands, partiellement contrebalancée par l'incidence positive sur les ventes au cours des neuf premiers mois de 2025 en prévision des tarifs et les mesures liées aux prix attendues à ce moment-là, ainsi que par la faiblesse de la demande au troisième trimestre.

> Les ventes en gros se sont élevées à 2,06 milliards de dollars, en baisse de 140 millions de dollars, ou 6,4 %, en raison de la diminution des volumes découlant de la réduction proactive des stocks au cours du premier semestre de l'exercice, alors que nous intégrions HanesBrands et des tendances à la baisse de la demande dans un contexte macroéconomique difficile, ainsi que l'incidence positive sur les ventes au cours des neuf premiers mois de 2025 en prévision des hausses de prix annoncées.
>
> Les ventes au détail ont atteint 2,16 milliards de dollars, en hausse de 1,81 milliard de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement l'acquisition de HanesBrands et les initiatives liées aux prix, partiellement contrebalancées par le ralentissement général du marché, les contraintes de disponibilité des produits et de services et une réduction des constitutions de stocks saisonniers chez certains grands clients de la vente au détail, reflétant leur optimisme modéré dans le contexte actuel. Bien que, dans une moindre mesure, les ventes au détail ont également été influencées par la baisse des ventes aux canaux de distribution en raison de la réduction proactive des stocks au cours du premier semestre de l'exercice.

La Société a dégagé un bénéfice brut de 1 363 millions de dollars, en hausse de 545 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des ventes. Après ajustement pour tenir

compte du coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks de 202 millions de dollars comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, le bénéfice brut ajusté[1] s'est élevé à 1 565 millions de dollars, ou 37,1 % des ventes nettes, comparativement à 32,2 % à l'exercice précédent. Cette amélioration de 490 points de base reflète principalement un avantage d'environ 202 millions de dollars au titre des remboursements de tarifs en vertu de l'IEEPA, un apport favorable de HanesBrands et la baisse des coûts des matières premières et des coûts de fabrication. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de la gamme de produits ainsi que par l'incidence des coûts liés aux tarifs sur les stocks.

Les charges de vente et charges générales et administratives ont atteint 652 millions de dollars, en hausse de 388 millions de dollars par rapport à leur niveau un an plus tôt. Les charges de vente et charges générales et administratives ajustées[1] se sont établies à 649 millions de dollars, ou 15,4 % des ventes nettes, contre 262 millions de dollars, ou 10,3 % des ventes nettes, à l'exercice précédent, reflétant principalement l'acquisition de HanesBrands (incluant l'effet de la hausse de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de l'amortissement des immobilisations corporelles résultant de l'incidence de la comptabilisation à la juste valeur de l'acquisition) et l'augmentation des charges générales et administratives et des coûts de distribution. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les synergies réalisées dans le cadre du processus d'intégration de HanesBrands et par la subvention comptabilisée, dans le cadre du plan d'intégration de HanesBrands, au titre de l'Economic Diversification and Growth Fund (EDGF) de la Barbade et, dans une moindre mesure, par la baisse de la rémunération variable.

La Société a enregistré un bénéfice opérationnel de 528 millions de dollars, ou 12,5 % des ventes nettes, comparativement à un bénéfice opérationnel de 521 millions de dollars, ou 20,5 % des ventes nettes, à l'exercice précédent. Après ajustement pour tenir compte des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, le bénéfice opérationnel ajusté[1] a atteint 915 millions de dollars, ou 21,7 % des ventes nettes, en hausse de 360 millions de dollars par rapport à un an plus tôt, mais en baisse de 20 points de base en pourcentage des ventes nettes, reflétant les marges opérationnelles moindres de HanesBrands attribuables aux niveaux historiquement plus élevés des charges de vente et charges générales et administratives par rapport à celles de Gildan, ainsi qu'une gamme de produits moins avantageuse, partiellement contrebalancées par la baisse des coûts des matières premières, les synergies réalisées dans le cadre du processus d'intégration de HanesBrands et, dans une moindre mesure, la baisse des coûts de fabrication.

Les charges financières de 197 millions de dollars ont augmenté de 92 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des niveaux d'emprunt associés à l'acquisition de HanesBrands. Reflétant les facteurs susmentionnés et l'augmentation de la base des actions en circulation résultant de l'acquisition, le bénéfice dilué par action et le bénéfice dilué par action ajusté conformes aux PCGR[1] et liés aux activités poursuivies se sont élevés à 1,56 $ et 3,26 $, respectivement, contre un bénéfice dilué par action et un bénéfice dilué par action ajusté conformes aux PCGR[1] de 2,27 $ et 2,55 $, respectivement, à l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont totalisé 701 millions de dollars (633 millions de dollars au troisième trimestre) pour la période de neuf mois close le 27 septembre 2026, comparativement à des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 270 millions de dollars à l'exercice précédent. Compte tenu des dépenses d'investissement de 78 millions de dollars, la Société a dégagé des flux de trésorerie disponibles[1] d'environ 622 millions de dollars (606 millions de dollars au troisième trimestre). Au cours des neuf premiers mois de 2026, la Société a retourné 139 millions de dollars aux actionnaires par voie de dividendes. Nous avons clos le troisième trimestre de 2026 avec une dette à long terme (incluant la partie courante) de 3 981 millions de dollars, une dette nette de 4 135 millions de dollars et un ratio de levier financier de la dette nette équivalant à 2,7 fois le BAIIA ajusté[1] pro forma des douze derniers mois consécutifs.

Achèvement du dessaisissement de HanesBrands Australia annoncé le 26 octobre 2026

Le 26 octobre 2026, la Société a conclu la vente précédemment annoncée de ses activités australiennes de HanesBrands à BBFIT Investments Pte Ltd pour une valeur d'entreprise d'environ 700 millions de dollars australiens (environ 490 millions de dollars), payée en trésorerie à la clôture. Gildan a affecté le produit net de la transaction au remboursement de l'encours de la dette.

Mise à jour sur l'état d'avancement de l'intégration de HanesBrands et sur la phase 2 au Bangladesh
L'intégration de HanesBrands avance comme prévu. La Société demeure sur la bonne voie pour réaliser environ 100 millions de dollars de synergies ciblées en 2026, la grande majorité des initiatives visant à réaliser des synergies planifiées pour l'exercice ayant déjà été mises en œuvre. Par ailleurs, la Société s'attend toujours à ce que les synergies de coûts annualisées atteignent environ 250 millions de dollars d'ici la fin de 2028 et elle continue à rechercher des opportunités de synergies supplémentaires au-delà de notre cible, à mesure que l'intégration progresse. La première étape de rationalisation de notre chaîne d'approvisionnement étant achevée et les principales initiatives de fabrication et de systèmes liées à l'intégration progressant comme prévu, la Société se concentre de plus en plus sur l'optimisation du modèle opérationnel combiné et sur la réalisation d'autres gains d'efficience dans l'ensemble de ses activités. Cela comprend la réaffectation des volumes de production dans l'ensemble du réseau de fabrication consolidé, l'amélioration du rendement de la production, l'automatisation ciblée des processus et le renforcement de la planification de bout en bout. La Société continuera d'optimiser sa capacité tout au long de 2026 afin de soutenir sa croissance jusqu'en 2027, tout en poursuivant l'intégration et la normalisation des processus clés à l'échelle de l'organisation regroupée.

La construction d'une deuxième installation au Bangladesh (phase 2) demeure essentielle pour maintenir l'innovation et le leadership en matière de coûts dans le domaine des produits faits de fil à anneaux et des vêtements d'intérieur et devrait considérablement renforcer la position de la Société pour soutenir les principaux moteurs de croissance des ventes, la production devant commencer en 2028.

Perspectives pour 2026
Pour notre exercice 2026 complet, et relativement à nos activités poursuivies, nous mettons à jour nos prévisions, comme suit :

- Les produits devraient se situer dans une fourchette de 5,4 milliards de dollars à 5,5 milliards de dollars, comparativement aux prévisions précédentes de l'extrémité inférieure de la fourchette de 6,0 milliards de dollars à 6,2 milliards de dollars;
- Marge opérationnelle ajustée[1] pour l'exercice complet d'environ 20 %, comparativement aux prévisions précédentes d'environ 21,8 %;
- Bénéfice dilué par action ajusté[1] dans une fourchette de 3,70 $ à 3,80 $, comparativement aux prévisions précédentes de 4,65 $ à 4,75 $;
- Dépenses d'investissement représentant environ 3 % des ventes nettes;
- Flux de trésorerie disponibles[1] dans une fourchette de 700 millions de dollars à 750 millions de dollars, comparativement aux prévisions précédentes d'environ 1,0 milliard de dollars.

Dans un contexte macroéconomique qui a changé rapidement depuis que la Société a présenté ses résultats du deuxième trimestre, la hausse des taux d'intérêt et l'inflation persistante des prix des produits ménagers essentiels pesant sur la demande des consommateurs en matière de vêtements, la Société met à jour ses prévisions pour l'exercice 2026 complet afin de tenir compte du manque à gagner au chapitre des ventes au troisième trimestre et de ses attentes selon lesquelles cette demande plus faible persistera au quatrième trimestre. La révision à la baisse des prévisions pour l'exercice 2026 complet par rapport à nos prévisions précédentes reflète à la fois l'incidence réalisée au troisième trimestre et la mise à jour de nos attentes pour le quatrième trimestre, et elle est attribuable à plusieurs facteurs, notamment en ce qui concerne les ventes nettes :

- environ 300 millions de dollars (environ 240 millions de dollars pour les ventes en gros et environ 60 millions de dollars pour les ventes au détail), reflétant la demande plus faible que prévu des consommateurs finaux, la reprise de la demande prévue dans les précédentes perspectives de la Société ne s'étant pas concrétisée dans les temps, ainsi que la gamme de produits moins avantageuse principalement attribuable aux expéditions de vêtements molletonnés moins importantes que prévu;
- environ 145 millions de dollars (environ 45 millions de dollars pour les ventes en gros et environ 100 millions de dollars pour les ventes au détail), reflétant le réapprovisionnement moins important que prévu des clients, ceux-ci gérant les fonds de roulement;

- environ 75 millions de dollars, reflétant les contraintes de disponibilité des produits et de service liées à l'évolution de la demande et les tendances en matière de commandes, principalement dans le secteur Ventes au détail;
- environ 30 millions de dollars, reflétant des prix de vente nets plus bas que prévu pour l'ensemble de la clientèle et des canaux.

Depuis que la Société a publié ses résultats du deuxième trimestre, le contexte macroéconomique a changé rapidement, la hausse des taux d'intérêt et l'inflation persistante des prix des produits ménagers essentiels pesant sur la demande des consommateurs finaux pour les vêtements, tant dans le secteur Ventes en gros que dans le secteur Ventes au détail. Par conséquent, compte tenu du contexte macroéconomique actuel et de la mise à jour par la Société de ses prévisions pour l'exercice 2026 complet, la Société estime qu'il est prudent de retirer ses objectifs précédemment communiqués pour la période 2026-2028 initialement présentés dans notre communiqué du 13 août 2025 et décrits dans notre communiqué sur les résultats du quatrième trimestre publié le 26 février 2026. La solidité sous-jacente et les perspectives à long terme de l'entreprise demeurent inébranlables et la Société s'attend à fournir une mise à jour des perspectives à long terme lors d'une Journée des investisseurs qu'elle prévoit tenir au printemps 2027.

Les hypothèses qui sous-tendent nos prévisions pour l'exercice 2026 complet sont les suivantes :

- Nos prévisions pour l'exercice complet reflètent les activités poursuivies et excluent donc l'apport des activités de HAA, qui sont présentées comme des activités abandonnées. La vente de HAA a été conclue le 26 octobre 2026.
- Nos prévisions tiennent compte d'environ 220 millions de dollars de remboursements de tarifs attendus en vertu de l'IEEPA dans le cadre du processus de remboursement du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis (U.S. Customs and Border Protection (CBP)) amorcé au deuxième trimestre de 2026, dont une tranche d'environ 202 millions de dollars a été reçue au cours des neuf premiers mois de 2026. Environ la moitié des remboursements de tarifs prévus en vertu de l'IEEPA concerne des tarifs précédemment acquittés sur des produits fabriqués dans la région de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique centrale et les États-Unis (CAFTA-DR), où les tarifs ont cessé de s'appliquer aux vêtements qui sont admissibles à titre de produits originaires en vertu de l'Accord du CAFTA-DR. Le solde des remboursements (qui représente un avantage non récurrent) se rapporte à des produits fabriqués dans notre pôle asiatique et à des tarifs payés en 2025. Nos perspectives reflètent également le tarif temporaire de 10 % prévu à l'article 122 en vigueur du 24 février au 23 juillet 2026, immédiatement suivi des nouveaux tarifs prévus à l'article 301, qui varient de 10 % à 12,5 % sur les importations provenant de l'Asie.
- Nos perspectives supposent qu'une part importante de ces remboursements de tarifs, équivalente à l'avantage non récurrent comptabilisé en 2026, sera réinvestie dans de nouvelles initiatives de croissance stratégique en 2026, notamment dans le développement de la marque, des programmes de commercialisation au détail, ainsi que dans l'accélération de l'innovation des produits et l'amélioration des emballages.
- Nos perspectives reflètent l'impact prévu des tarifs, y compris ceux qui sont intégrés à nos coûts reliés aux stocks. Compte tenu du contexte tarifaire dynamique et en rapide évolution, le niveau et la structure des tarifs, leurs effets, en plus du calendrier des remboursements, restent incertains et difficiles à prévoir.
- Certains coûts uniques liés à la réduction de production dans les installations de fabrication et de distribution fermées dans le cadre de l'intégration de HanesBrands.
- Croissance dans les principales catégories de produits, grâce aux récentes innovations, à l'incidence favorable du lancement de nouveaux programmes, aux gains de parts de marché et aux différentes mesures incitatives dans les territoires où nous exerçons nos activités, ainsi qu'à la subvention au titre de l'Economic Diversification and Growth Fund de la Barbade.
- Poursuite des ajustements rigoureux de notre empreinte opérationnelle et de notre gamme commerciale, l'accent étant mis sur une croissance génératrice de marges.
- Grâce au renouvellement de l'offre publique de rachat et à de solides flux de trésorerie disponibles prévus, Gildan est d'avis que les rachats d'actions constituent une affectation appropriée de son capital. Bien que le levier financier de la Société puisse temporairement excéder son cadre cible de 1,5 x à 2,5 x la dette nette[1] sur

le BAIIA ajusté[1] pro forma des douze derniers mois, la Société demeure déterminée à maintenir une cote de crédit de première qualité et prévoit revenir à l'intérieur de son cadre de levier financier cible net d'ici la fin de 2027.

- Le taux d'impôt effectif ajusté pour 2026 devrait se situer à environ 16 %. Le taux d'impôt inférieur à celui de nos prévisions antérieures, qui s'élevait à 18 %, s'explique par des avantages fiscaux obtenus plus tôt que prévu découlant de l'intégration et de la comptabilisation d'attributs fiscaux dont la Société ne prévoyait pas l'utilisation auparavant.
- Nos perspectives supposent la poursuite de la mise en œuvre réussie du plan d'intégration de HanesBrands, y compris la réalisation des avantages attendus des mesures déjà prises ainsi que des mesures d'intégration futures.
- Nous supposons que la demande plus faible des consommateurs observée depuis la présentation de nos résultats pour le deuxième trimestre persistera au quatrième trimestre, sans nouvelle détérioration significative du contexte macroéconomique, des prix et de l'inflation, ni de changement important des conditions de travail ou de l'environnement concurrentiel.

Les prévisions pour l'exercice 2026 complet ci-dessus reflètent notre compréhension actuelle du commerce international et des contextes géopolitiques et les changements actuellement mis en œuvre dans les accords commerciaux multilatéraux. Nous surveillons activement le contexte commercial international et les stratégies d'atténuation disponibles, ainsi que les guerres et les conflits géopolitiques en cours, notamment au Moyen-Orient, ainsi que l'incidence connexe sur les marchés mondiaux de l'énergie. Toutefois, la situation a été caractérisée par une évolution dynamique et importante et reste donc difficile à prévoir. Nos prévisions demeurent assujetties à toute mesure réglementaire supplémentaire ayant un impact sur le commerce international, comme les tarifs, les droits compensateurs ou d'autres mesures ou changements de politique commerciale, ainsi qu'aux risques et incertitudes macroéconomiques connexes, et à l'impact des conflits géopolitiques actuels ou futurs. En outre, ces hypothèses sont en date du 5 novembre 2026 et elles sont assujetties à des incertitudes commerciales et à des risques importants, notamment les facteurs décrits à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse ainsi que les facteurs décrits à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 28 décembre 2025 et le rapport de gestion intermédiaire pour le trimestre clos le 27 septembre 2026.

Faits saillants en matière de durabilité

Gildan continue d'être reconnue pour son leadership en matière de durabilité. En octobre, la cote ESG de la Société attribuée par MSCI, qui évalue l'exposition des sociétés à des risques liés à la durabilité pertinents sur le plan financier et leur gestion par rapport à leurs pairs du secteur, a été rehaussée, passant de AA à AAA, la cote la plus élevée attribuée par MSCI. Gildan a également été désignée comme le lieu de travail le plus attrayant du Honduras dans le secteur de la fabrication pour la cinquième année consécutive dans le cadre du classement *Tecoloco's Empresas Más Atractivas para Trabajar* (EMAT) de 2026.

Déclaration du dividende trimestriel

Le conseil d'administration a déclaré un dividende en trésorerie de 0,249 $ par action, qui sera versé le 21 décembre 2026 aux actionnaires inscrits en date du 25 novembre 2026. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Gildan a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») relativement au renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutant le 9 novembre 2026 en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 9 260 156 actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gildan au 30 octobre 2026. En date du 30 octobre 2026, Gildan comptait 185 203 126 actions ordinaires émises et en circulation, ainsi qu'un flottant de 183 257 624 actions ordinaires.

Gildan est autorisée à faire des achats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 8 novembre 2027 conformément aux exigences de la TSX. Les rachats peuvent être réalisés au moyen de transactions sur le marché libre sur la TSX et la Bourse de New York (« NYSE ») ou dans des systèmes de négociation américains ou canadiens parallèles, si admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les organismes de

réglementation des valeurs mobilières, notamment des applications prédéterminées, des placements dispensés de prospectus, des ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat émises par les organismes de réglementation des valeurs mobilières et des rachats de blocs d'actions ordinaires. Le volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois se terminant le 30 octobre 2026 était de 709 476. En conséquence, et conformément aux exigences de la TSX, Gildan peut racheter, en plus des rachats effectués sur d'autres bourses, dont la NYSE, jusqu'à 177 369 actions ordinaires chaque jour par l'intermédiaire des installations de la TSX, ce qui correspond à 25 % du volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois civils les plus récemment révolus.

Le prix que doit payer Gildan pour toute action ordinaire correspond au cours de l'action au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtage, et les achats aux termes d'une exemption relative aux offres publiques de rachat ou d'une ordonnance s'effectueront moyennant un escompte par rapport au cours en vigueur conformément aux modalités de l'exemption ou de l'ordonnance, selon le cas. Le nombre réel d'actions ordinaires rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le moment auquel seront effectués ces rachats sont à la discrétion de Gildan et conditionnels aux limitations stipulées dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Dans le cadre de l'acquisition de HanesBrands, Gildan avait suspendu ses rachats d'actions aux termes de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédent, qui a pris fin le 8 août 2025 et n'a pas été renouvelé à ce moment.

Gildan conclura un régime automatique d'achat d'actions (le « régime ») avec un courtier désigné relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, peu après la date des présentes et avant la date de début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le régime permettra le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de certains paramètres de négociation, à des moments où il serait d'ordinaire interdit à Gildan de le faire en raison des restrictions réglementaires applicables ou de périodes d'interdiction des opérations auto-imposées. Hors des périodes préétablies d'interdiction d'opérations auto-imposées, les actions ordinaires peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la discrétion de la direction de la Société, conformément aux règles de la TSX et à la législation en valeurs mobilières applicable. La direction de Gildan et le conseil d'administration sont d'avis que le rachat d'actions ordinaires constitue une utilisation appropriée des ressources financières de Gildan et que le rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités n'empêchera pas Gildan de continuer à viser une croissance interne et à rechercher des acquisitions complémentaires.

Données sur les actions en circulation

En date du 2 novembre 2026, 185 203 126 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 27 999 options sur actions et 1 606 456 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sous réserve de l'atteinte des conditions de rendement, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société.

Information sur la conférence téléphonique

Gildan tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 8 h 30, HE, pour présenter les résultats de la Société du troisième trimestre de 2026. Pour accéder à la conférence téléphonique, composez le (800) 715-9871 (Canada et États-Unis) ou le (646) 307-1963 (international), suivi du code 4537713#. Une retransmission sera disponible pendant 7 jours à compter de 12 h 30, HNE, en composant le (800) 770-2030 (Canada et États-Unis) ou le (609) 800-9909 (international), suivi du même code. Une webdiffusion audio en direct, ainsi qu'une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible au lien suivant : Webdiffusion audio du troisième trimestre de 2026 de Gildan.

Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec le rapport de gestion de Gildan et ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 27 septembre 2026 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date, qui seront déposés par Gildan auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et qui seront aussi disponibles sur le site web corporatif de Gildan.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement peuvent exister entre les états financiers consolidés résumés et les tableaux sommaires qui se trouvent dans le présent communiqué de presse.

Information financière supplémentaire

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES (NON AUDITÉES)

(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)	**T3 2026**	T3 2025	Variation (%)	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025	Variation (%)
Ventes nettes	**1 466,6**	910,6	61,1 %	**4 215,1**	2 540,7	65,9 %
Bénéfice brut	**625,0**	306,6	n. s.	**1 363,1**	817,9	66,7 %
Bénéfice brut ajusté[1)]	**634,6**	306,6	n. s.	**1 564,7**	817,9	91,3 %
Charges de vente et charges générales et administratives	**239,7**	95,3	n. s.	**652,2**	264,3	n. s.
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées[1)]	**238,4**	95,0	n. s.	**649,3**	262,1	n. s.
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	**31,6**	19,2	64,6 %	**182,6**	32,3	n. s.
Bénéfice opérationnel	**353,7**	192,1	84,1 %	**528,3**	521,2	1,4 %
Bénéfice opérationnel ajusté[1)]	**396,2**	211,6	87,3 %	**915,4**	555,8	64,7 %
Charges financières	**61,1**	43,7	39,8 %	**197,2**	105,6	86,7 %
Charge d'impôt sur le résultat	**39,4**	28,2	39,7 %	**42,7**	72,9	(41,4) %
Charge d'impôt sur le résultat ajustée[1)]	**49,9**	28,4	75,7 %	**115,0**	75,0	53,3 %
Bénéfice net (perte nette)						
Activités poursuivies	**253,1**	120,2	n. s.	**288,5**	342,8	(15,8) %
Activités abandonnées	**6,2**	—	n. s.	**(144,8)**	–	n. s.
Bénéfice net total (perte nette totale)	**259,4**	120,2	n. s.	**143,6**	342,8	n. s.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies[1)]	**285,1**	148,8	91,7 %	**603,3**	384,5	56,9 %
Bénéfice (perte) de base par action						
Activités poursuivies	**1,37**	0,81	69,1 %	**1,56**	2,28	(31,6) %
Activités abandonnées	**0,03**	–	n. s.	**(0,78)**	—	n. s.
Total	**1,40**	0,81	n. s.	**0,78**	2,28	n. s.
Bénéfice (perte) dilué(e) par action						
Activités poursuivies	**1,37**	0,80	71,3 %	**1,56**	2,27	(31,3) %
Activités abandonnées	**0,03**	—	n. s.	**(0,78)**	—	n. s.
Total	**1,40**	0,80	n. s.	**0,78**	2,27	n. s.
Bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies[1)]	**1,54**	1,00	54,0 %	**3,26**	2,55	27,8 %
Marge brute[2)]	**42,6 %**	33,7 %	8,9 pp	**32,3 %**	32,2 %	0,1 pp
Marge brute ajustée[1)]	**43,3 %**	33,7 %	9,6 pp	**37,1 %**	32,2 %	4,9 pp
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes[3)]	**16,3 %**	10,5 %	5,8 pp	**15,5 %**	10,4 %	5,1 pp
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes[1)]	**16,3 %**	10,4 %	5,9 pp	**15,4 %**	10,3 %	5,1 pp
Marge opérationnelle[4)]	**24,1 %**	21,1 %	3,0 pp	**12,5 %**	20,5 %	(8,0) pp
Marge opérationnelle ajustée[1)]	**27,0 %**	23,2 %	3,8 pp	**21,7 %**	21,9 %	(0,2) pp
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles[5)]	**632,7**	223,9	n. s.	**700,6**	269,9	n. s.
Dépenses d'investissement[5)]	**(27,0)**	(24,2)	11,6	**(78,4)**	(81,9)	(4,3) %
Flux de trésorerie disponibles[1) 5)]	**605,7**	200,4	n. s.	**622,2**	188,9	n. s.

Au *(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)*	**27 septembre 2026**	28 décembre 2025
Stocks	**2 068,3**	2 370,2
Créances clients	**1 004,9**	955,7
Dette à long terme (y compris la partie courante)	**3 980,8**	4 313,7
Dette nette[1)]	**4 135,4**	4 417,1
Levier financier de la dette nette[1)]	**2,7**	3,0

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes » du présent communiqué de presse.
2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.
3) Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes nettes correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives divisées par les ventes nettes.
4) La marge opérationnelle correspond au bénéfice opérationnel divisé par les ventes nettes.
5) Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées n'ont pas été séparés. Par conséquent, les flux de trésorerie présentés comprennent les résultats des activités poursuivies et des activités abandonnées.

n. s. = non significatif

VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes provenant des activités poursuivies par réseau sont comme suit :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	**T3 2026**	T3 2025	Variation (%)	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025	Variation (%)
Ventes en gros	**734,8**	788,5	(6,8) %	**2 056,2**	2 196,3	(6,4) %
Ventes au détail	**731,9**	122,1	n. s.	**2 158,9**	344,4	n. s.
	1 466,7	910,6	61,1 %	**4 215,1**	2 540,7	65,9 %

Les ventes nettes provenant des activités poursuivies ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	**T3 2026**	T3 2025	Variation (%)	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025	Variation (%)
États-Unis	**1 329,3**	819,5	62,2 %	**3 837,0**	2 277,6	68,5 %
Canada	**36,7**	30,8	19,2 %	**104,5**	90,8	15,1 %
International	**100,7**	60,3	67,0 %	**273,6**	172,3	58,8 %
	1 466,7	910,6	61,1 %	**4 215,1**	2 540,7	65,9 %

Informations supplémentaires sur les ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies

Les ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies[1] par réseau pour l'exercice 2025 sont comme suit :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	2025
Ventes en gros	651,1	816,7	823,4	733,7	3 024,9
Ventes au détail	642,4	900,9	786,8	734,1	3 064,2
Ventes nettes pro forma provenant des activités	1 293,5	1 717,6	1 610,2	1 467,8	6 089,1

Les ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies[1] ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	2025
États-Unis	1 167,7	1 560,6	1 466,8	1 327,5	5 522,6
Canada	37,6	45,1	44,2	44,7	171,6
International	88,2	111,9	99,2	95,6	394,9
Ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies	1 293,5	1 717,6	1 610,2	1 467,8	6 089,1

Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Le présent communiqué de presse comporte des références à certaines mesures financières non conformes aux PCGR ainsi qu'à certains ratios non conformes aux PCGR décrits ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS. Les modalités et les définitions relatives aux mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué et un rapprochement de chacune d'elles avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable figurent ci-dessous.

Ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies

Les ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies présentées dans le présent communiqué de presse correspondent aux ventes nettes pro forma pour l'exercice clos le 28 décembre 2025, comme si l'acquisition de HanesBrands avait eu lieu au début de l'exercice 2025 de la Société, diminuées de l'incidence des produits liés à HAA et à l'entente de services de transition relative à Champion inclus dans les résultats financiers de Hanes pour l'exercice 2025, qui ne sont pas récurrents.

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	2025
Ventes nettes de Gildan	711,7	918,5	910,6	861,7	3 402,5
Ventes nettes de Hanes	760,2	991,3	891,7	793,9	3 437,1
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :					
Ventes nettes de HAA	150,0	162,3	152,3	182,5	647,1
Ventes nettes liées à l'entente de services de transition relative à Champion	28,4	29,9	39,8	5,3	103,4
Ventes nettes de Hanes, à l'exclusion de HAA et de l'entente de services de transition relative à Champion	581,8	799,1	699,6	606,1	2 686,6
Ventes nettes pro forma provenant des activités poursuivies	1 293,5	1 717,6	1 610,2	1 467,8	6 089,1

Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR

Comme mentionné ci-dessus, certains des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons excluent la variation provoquée par divers ajustements qui influencent la comparabilité des résultats opérationnels et financiers de la Société et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Les mesures financières non conformes aux PCGR mentionnées dans le présent communiqué de presse sont présentées pour les activités poursuivies (à moins d'indication contraire) et excluent, de ce fait, les résultats des activités abandonnées. Les activités abandonnées comprennent les résultats des activités japonaises liées à Champion et de HAA, qui ont été classées comme détenues en vue de la vente et comptabilisées comme des activités abandonnées à compter du 1er décembre 2025, date de clôture de l'acquisition de HanesBrands. Le fait de classer les activités de HAA comme détenues en vue de la vente n'a aucune incidence sur les périodes comparatives et les mesures financières précédemment publiées par la Société, car l'acquisition de HanesBrands a été conclue au quatrième trimestre de 2025 et les résultats liés aux activités de HanesBrands (y compris HAA) n'ont donc pas été inclus dans les résultats de la Société pour les exercices ou les périodes intermédiaires précédents. Les ajustements qui ont une incidence sur plus d'une mesure financière ou plus d'un ratio financier non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions sont composés de coûts directement liés à des activités de sortie importantes, notamment à la fermeture et à la vente d'installations ou à la relocalisation d'activités commerciales, à des changements importants apportés à la structure de gestion, ainsi qu'à des coûts de transaction et de sortie et des coûts d'intégration engagés à la suite d'acquisitions d'entreprises. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 27 septembre 2026, des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions de 31,6 millions de dollars et de 182,6 millions de dollars, respectivement (19,2 millions de dollars et 32,3 millions de dollars en 2025) ont été comptabilisés. Se reporter à la rubrique 5.4.4 « Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » de notre rapport de gestion intermédiaire pour une explication détaillée de ces coûts.

Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes

Conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, les stocks acquis doivent être comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation de la juste valeur des stocks de produits en cours et de produits finis (fondée sur les prix de vente estimés dans le cours normal des activités, diminués de la somme des coûts d'achèvement de la production des stocks, des coûts de vente et d'une marge raisonnable pour les efforts d'achèvement et de vente) a entraîné une augmentation de la valeur comptable historique des stocks de Hanes comptabilisée dans la répartition du prix d'acquisition. Les montants ainsi obtenus sont ensuite comptabilisés à titre d'augmentation du coût des marchandises vendues dans les mois suivant l'acquisition, à mesure que les stocks connexes sont vendus. L'augmentation de la valeur des stocks de 236,9 millions de dollars a été entièrement passée en charges, un montant de 35,4 millions de dollars ayant été comptabilisé en 2025 et le solde de 201,6 millions de dollars ayant été comptabilisé au cours des neuf premiers mois de 2026 (9,6 millions de dollars au cours du trimestre clos le 27 septembre 2026). L'incidence de cette augmentation des coûts sert d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté, la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, la charge d'impôt sur le résultat ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes

Au cours de l'exercice 2024, la Société a engagé des dépenses importantes relativement à une course aux procurations et aux changements connexes au sein de la direction. La Société continue d'engager des frais de services-conseils en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires dans le cadre de ces événements. Il y a lieu de se reporter à la section 16.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios connexes » de notre rapport de gestion annuel de 2025 pour un complément d'information.

Le total des coûts liés à ces événements non récurrents (« Coûts liés à la course aux procurations et aux changements au sein de la direction et à des questions connexes ») s'est élevé à 1,3 million de dollars et 2,9 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 27 septembre 2026 (0,2 million de dollars et 2,2 millions de dollars en 2025), respectivement, comme il est détaillé dans le tableau accompagné des notes de bas de page correspondantes ci-dessous. Ces coûts sont inclus dans les charges de vente et charges générales et administratives. L'incidence des charges ci-dessous sert d'ajustement pour calculer les charges de vente et charges générales et administratives ajustées, les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

(en millions de dollars)	**T3 2026**	T3 2025	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025
Frais de services-conseils en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires[1)]	**1,3**	0,4	**2,9**	2,1
Coûts supplémentaires liés au conseil précédent et au conseil renouvelé[2)]	**—**	—	**—**	0,1
Attributions spéciales de maintien en poste, déduction faite du crédit pour l'emploi[3)]	**—**	(0,2)	**—**	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	**1,3**	0,2	**2,9**	2,2

1) Se rapportent aux charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services ayant trait aux questions connexes touchant les actionnaires.
2) La Société a engagé des coûts supplémentaires de néant pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 27 septembre 2026 (néant et 0,1 million de dollars, respectivement, en 2025) liés au conseil précédent et au conseil renouvelé. La charge pour 2025 se rapportait à l'augmentation de la valeur des unités d'actions différées (« UAD ») non payées.
3) Charges de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux attributions spéciales de maintien en poste, déduction faite du crédit pour l'emploi, de néant pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes le 27 septembre 2026 (0,2 million de dollars et néant, respectivement, en 2025).

Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté liés aux activités poursuivies

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies correspond au bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes, la commission d'engagement sur la facilité de crédit-relais, le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes, les charges d'intérêts nettes engagées à l'égard de l'émission d'obligations avant la clôture de l'opération visant Hanes, le profit sur le remboursement de la dette, après déduction des frais de remboursement anticipé de dette et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités, ainsi que les recouvrements d'impôt au titre de crédits pour impôt étrangers sur les activités liées à des acquisitions. Le bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies correspond au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation pour la période. La Société utilise le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies et le bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies pour mesurer la performance de son bénéfice net lié aux activités poursuivies d'une période à l'autre et pour prendre des décisions concernant ses activités en cours, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité du bénéfice net et du bénéfice dilué par action et pourraient fausser l'analyse des tendances du bénéfice net relativement à son rendement commercial. La Société estime que la présentation du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies et du bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations et par certains produits et recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	**T3 2026**	T3 2025	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**253,1**	120,2	**288,5**	342,8
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	**31,6**	19,2	**182,6**	32,3
Commission d'engagement sur la facilité de crédit-relais	**—**	9,3	**—**	9,3
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	**9,6**	—	**201,6**	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	**1,3**	0,2	**2,9**	2,2
Recouvrement d'impôt lié aux ajustements qui précèdent	**(10,5)**	(0,2)	**(72,3)**	(2,1)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	**285,1**	148,7	**603,3**	384,5
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies	**1,37**	0,81	**1,56**	2,28
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies	**1,37**	0,80	**1,56**	2,27
Bénéfice dilué par action ajusté lié aux activités poursuivies[1)]	**1,54**	1,00	**3,26**	2,55

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté, charge d'impôt sur le résultat ajustée et taux d'impôt effectif ajusté

Le taux d'impôt effectif ajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat ajustée divisée par le bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat ajusté. Le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté exclut les activités abandonnées, les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes, la commission d'engagement sur la facilité de crédit-relais, le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes, les charges d'intérêts nettes engagées à l'égard de l'émission d'obligations avant la clôture de l'opération visant Hanes et le profit sur le remboursement de la dette, après déduction des frais de remboursement anticipé de dette. La charge d'impôt sur le résultat ajustée (qui exclut les activités abandonnées) correspond à la charge d'impôt sur le résultat excluant les modifications des taux d'impôt entraînant la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, la charge d'impôt sur le résultat liée aux charges de restructuration et aux autres ajustements avant impôt mentionnés ci-dessus, ainsi que les recouvrements d'impôt au titre de crédits pour impôt étranger sur les activités liées à des acquisitions. La Société exclut ces ajustements parce qu'ils influencent la comparabilité de son taux d'impôt effectif. La Société estime que le taux d'impôt effectif ajusté permet de mieux comprendre notre taux d'impôt effectif normalisé et notre performance financière pour la période considérée et aux fins de l'élaboration de ses budgets financiers annuels. La Société est d'avis que le taux d'impôt effectif ajusté est utile aux investisseurs pour évaluer le taux d'impôt effectif futur de la Société, car il permet de déterminer certaines charges et profits avant impôt ainsi que certaines charges et recouvrements d'impôt sur le résultat qui ne devraient pas se reproduire régulièrement (en particulier, les coûts non récurrents tels la course aux procurations et les changements au sein de la direction et les questions connexes encourus au sein de l'entité juridique canadienne de la Société qui ne donne pas lieu à des recouvrements d'impôt, et les changements de taux d'impôt entraînant la réévaluation d'actifs et de passifs d'impôt différé).

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	**T3 2026**	T3 2025	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant l'impôt sur le résultat	**292,5**	148,4	**331,1**	415,7
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	**31,6**	19,2	**182,6**	32,3
Commission d'engagement sur la facilité de crédit-relais	**—**	9,3	**—**	9,3
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	**9,6**	—	**201,6**	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	**1,3**	0,2	**2,9**	2,2
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté	**335,0**	177,1	**718,2**	459,5
Charge d'impôt sur le résultat	**39,4**	28,2	**42,7**	72,9
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :				
Recouvrement d'impôt lié aux coûts de restructuration et autres ajustements	**10,5**	0,2	**72,3**	2,1
Charge d'impôt sur le résultat ajustée	**49,9**	28,4	**115,0**	75,0
Taux d'impôt effectif moyen[1)]	**13,5 %**	19,0 %	**12,9 %**	17,5 %
Taux d'impôt effectif ajusté[2)]	**14,9 %**	16,0 %	**16,0 %**	16,3 %

1) Le taux d'impôt effectif moyen correspond à la charge d'impôt sur le résultat divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat.

2) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond à la charge d'impôt sur le résultat ajustée divisée par le bénéfice avant l'impôt sur le résultat ajusté.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté (qui exclut les activités abandonnées) correspond au bénéfice brut excluant l'incidence d'un nouvel ajustement résultant de l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de Hanes. Le bénéfice brut ajusté exclut également l'incidence des profits nets sur l'assurance et l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société, selon le cas. Conformément à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, les stocks acquis doivent être comptabilisés et évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette évaluation de la juste valeur des stocks de produits en cours et de produits finis (fondée sur les prix de vente estimés dans le cours normal des activités, diminués de la somme des coûts d'achèvement de la production des stocks, des coûts de vente et d'une marge raisonnable pour les efforts d'achèvement et de vente) a entraîné une augmentation de la valeur comptable historique des stocks de Hanes comptabilisée dans la répartition du prix d'acquisition. Les montants ainsi obtenus sont ensuite comptabilisés à titre d'augmentation du coût des marchandises vendues dans les mois suivant l'acquisition, à mesure que les stocks connexes sont vendus. L'augmentation de la valeur des stocks a été entièrement passée en charges, car les stocks ont été entièrement renouvelés. Par conséquent, cet ajustement ne devrait pas se reproduire à l'avenir. La marge brute ajustée reflète donc l'incidence sur le coût des ventes du coût historique des stocks de Hanes figurant dans ses livres comptables qui ont été vendus au cours de la période considérée. La Société estime que cet ajustement améliore la comparabilité en supprimant l'incidence ponctuelle de la comptabilité d'acquisition sur la marge brute, procurant ainsi aux investisseurs une vision cohérente de la performance par rapport aux périodes précédentes, dans la mesure où l'accroissement de la valeur des stocks n'est pas représentatif des activités en cours. La marge brute ajustée correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société d'une période à l'autre, sans tenir compte de l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisée dans le cadre de l'acquisition de Hanes décrit ci-dessus. La Société exclut cet élément parce qu'il influence la comparabilité des résultats financiers et pourrait fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. La Société croit aussi que la présentation du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est utile, puisqu'elle aide la direction et les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société utilise la main-d'œuvre et les matériaux pour fabriquer des biens destinés à ses clients, qui pourraient autrement être rendus imperceptibles par l'incidence des profits nets sur l'assurance comptabilisés au cours d'exercices précédents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	**T3 2026**	T3 2025	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025
Bénéfice brut	**625,0**	306,6	**1 363,1**	817,9
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :				
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	**9,6**	–	**201,6**	—
Bénéfice brut ajusté	**634,6**	306,6	**1 564,7**	817,9
Marge brute	**42,6 %**	33,7 %	**32,3 %**	32,2 %
Marge brute ajustée[1)]	**43,3 %**	33,7 %	**37,1 %**	32,2 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes.

Charges de vente et charges générales et administratives ajustées et charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes

Les charges de vente et charges générales et administratives ajustées (qui excluent les activités abandonnées) correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives excluant l'incidence des coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes. La Société utilise les charges de vente et charges générales et administratives ajustées et les charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes (qui excluent les activités abandonnées) pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. La Société estime que la présentation des charges de vente et charges générales et administratives ajustées et des charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes qui, de l'avis de la Société, sont de nature inhabituelle et non récurrente. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	**T3 2026**	T3 2025	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025
Charges de vente et charges générales et administratives	**239,7**	95,3	**652,2**	264,3
Ajustements pour tenir compte de l'élément suivant :				
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	**(1,3)**	(0,2)	**(2,9)**	(2,2)
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées	**238,4**	95,1	**649,3**	262,1
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes	**16,3 %**	10,5 %	**15,5 %**	10,4 %
Charges de vente et charges générales et administratives ajustées en pourcentage des ventes nettes[1)]	**16,3 %**	10,4 %	**15,4 %**	10,3 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond aux charges de vente et charges générales et administratives ajustées divisées par les ventes nettes.

Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée

Le bénéfice opérationnel ajusté (qui exclut les activités abandonnées) correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions et exclut la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes et le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes. La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau du bénéfice opérationnel, car elle croit qu'ils donnent une meilleure indication de sa performance opérationnelle et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats opérationnels et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives au rendement de son bénéfice opérationnel et de sa marge opérationnelle. La Société estime que la présentation du bénéfice opérationnel ajusté et de la marge opérationnelle ajustée est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société génère des profits à partir de ses activités principales, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des éléments notés ci-dessus susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	**T3 2026**	T3 2025	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025
Bénéfice opérationnel	**353,7**	192,1	**528,3**	521,2
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	**31,6**	19,2	**182,6**	32,3
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	**9,6**	—	**201,6**	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	**1,3**	0,2	**2,9**	2,2
Bénéfice opérationnel ajusté	**396,2**	211,5	**915,4**	555,7
Marge opérationnelle	**24,1 %**	21,1 %	**12,5 %**	20,5 %
Marge opérationnelle ajustée[1)]	**27,0 %**	23,2 %	**21,7 %**	21,9 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté (qui exclut les activités abandonnées) correspond au bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAIIA ajusté exclut aussi la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes et le coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes. La direction se sert du BAIIA ajusté, entre autres mesures, pour faciliter la comparaison de la rentabilité de ses activités de manière cohérente d'une période à l'autre et pour permettre une meilleure compréhension des facteurs et des tendances marquant ses activités. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer la rentabilité et la structure de coûts des entreprises du secteur ainsi que pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Cette mesure n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	**T3 2026**	T3 2025	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	**253,1**	120,2	**288,5**	342,8
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	**31,6**	19,2	**182,6**	32,3
Coût lié à l'accroissement de la juste valeur des stocks comptabilisé dans le cadre de l'acquisition des activités de Hanes	**9,6**	—	**201,6**	—
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	**1,3**	0,2	**2,9**	2,2
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	**56,4**	37,1	**179,0**	105,1
Charges financières, montant net	**61,1**	43,7	**197,2**	105,6
Charge d'impôt sur le résultat	**39,4**	28,2	**42,7**	72,9
BAIIA ajusté	**452,5**	248,6	**1 094,5**	660,9

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement pour les activités poursuivies et abandonnées, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé utilisée par la direction en matière de gestion du capital, car elle indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La direction croit que les flux de trésorerie disponibles permettent également aux investisseurs d'apprécier les liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, pour financer des acquisitions et pour verser des dividendes. De plus, les flux de trésorerie disponibles sont une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Le produit net reçu de la conclusion de la vente de HAA le 26 octobre 2026 doit être affecté aux nouvelles facilités de prêt à terme conformément à leurs modalités.

(en millions de dollars)	**T3 2026**	T3 2025	**Cumul annuel en 2026**	Cumul annuel en 2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**632,7**	223,9	**700,6**	269,9
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(27,0)**	(23,5)	**(100,3)**	(81,0)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :				
Flux de trésorerie liés aux cessions d'entreprises	**—**	—	**21,9**	—
Flux de trésorerie disponibles[1)]	**605,7**	200,4	**622,2**	188,9

1) Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées n'ont pas été séparés. Par conséquent, les flux de trésorerie présentés comprennent les résultats des activités poursuivies et des activités abandonnées.

Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme (incluant la partie courante), de la composante de change des instruments financiers dérivés liée au montant nominal du swap de devises et des obligations locatives (incluant la partie courante ainsi que les obligations locatives comprises dans des passifs détenus en vue de la vente), alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie (incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie compris dans des actifs détenus en vue de la vente). La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants pour la direction et les investisseurs afin d'évaluer la situation financière et les liquidités de la Société et de mesurer son levier financier. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars)	**27 septembre 2026**	28 décembre 2025
Dette à long terme (y compris la partie courante)	**3 980,8**	4 313,7
Dette bancaire	**—**	—
Composante de change des instruments financiers dérivés sur des billets non garantis de premier rang en dollars canadiens	**(3,9)**	(37,4)
Obligations locatives (y compris la partie courante)	**309,0**	314,5
Obligations locatives (y compris la partie courante) comprises dans les passifs détenus en vue de la vente	**109,4**	121,3
Total de la dette	**4 395,3**	4 712,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**(249,9)**	(284,5)
Trésorerie et équivalents de trésorerie compris dans les actifs détenus en vue de la vente	**(10,0)**	(10,5)
Dette nette	**4 135,4**	4 417,1

Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période, y compris celles liées à des activités poursuivies ou abandonnées. La Société a actuellement établi un cadre cible de ratio de levier financier de la dette nette qui équivaut à 1,5 à 2,5 fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. Le ratio de levier financier de la dette nette sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction dans ses décisions à l'égard de la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement (incluant les remboursements de dette), et des acquisitions et dessaisissements d'entreprises. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer le levier financier de la Société, y compris sa capacité à rembourser la dette contractée. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société diffère du ratio de la dette nette au BAIIA, qui est un engagement que renferment nos conventions relatives aux prêts et aux effets. Par conséquent, la Société estime qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire utile. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	**27 septembre 2026**	28 décembre 2025
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs (excluant les activités abandonnées)	**1 359,6**	926,3
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises[2)]	**163,4**	564,8
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	**1 523,0**	1 491,1
Dette à long terme (y compris la partie courante)	**3 980,8**	4 313,7
Dette nette	**4 135,4**	4 417,1
Ratio de levier financier de la dette nette[1)]	**2,7**	3,0

1) Le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société aux fins de ses prêts à terme et de sa facilité de crédit renouvelable était de 2,9x au 27 septembre 2026 (3,1x au 28 décembre 2025).

2) Comprend le BAIIA ajusté de Hanes pour la période commençant le 29 septembre 2025 et se terminant le 30 novembre 2025 (y compris HAA), et le BAIIA ajusté lié aux activités de HAA (qui étaient classées comme des activités abandonnées à la date d'acquisition) pour la période commençant le 1er décembre 2025 et se terminant le 27 septembre 2026, compte non tenu de l'incidence d'une perte de valeur de 153,0 millions de dollars sur les actifs détenus en vue de la vente de HAA visant à les ramener à leur juste valeur estimée diminuée des coûts de vente. Le BAIIA ajusté de Hanes et de HAA diffère à certains égards de la définition du BAIIA ajusté de la Société tel qu'il est présenté dans le rapport de gestion. Le BAIIA ajusté de Hanes (y compris HAA) a été calculé à partir du BAIIA précédemment déclaré par Hanes (à l'exclusion des ajustements effectués par HanesBrands afin d'aligner la présentation dans ses documents publics sur la définition utilisée dans sa convention de crédit de l'époque), et est ajusté pour le rendre conforme aux normes IFRS et aux méthodes comptables de Gildan. Il rend compte, sur une base pro forma, de l'incidence de la répartition du prix d'acquisition pour l'acquisition de HanesBrands, y compris des ajustements de juste valeur déterminés à titre provisoire et de l'incidence de la réduction de la rémunération et des honoraires des administrateurs résultant des indemnités de départ postérieures à l'acquisition.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs et des informations prospectives au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Ces énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions, incluant notamment les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse concernant nos prévisions pour l'exercice 2026 complet (incluant, selon le cas, nos attentes relatives aux ventes nettes provenant des activités poursuivies, à la marge opérationnelle ajustée, aux dépenses d'investissement, au bénéfice dilué par action ajusté et aux flux de trésorerie disponibles) sous la rubrique « Perspectives pour 2026 », les avantages attendus de l'acquisition de HanesBrands et le processus d'intégration (y compris les attentes de la Société concernant les synergies de coûts annualisés), le calendrier prévu du début de la production d'une deuxième usine de textile de la Société, au sein du complexe au Bangladesh (phase 2), et les avantages prévus liés à ceci, la réception prévue du solde des remboursements de tarifs en vertu de l'IEEPA (y compris leur calendrier), l'avis de la Société que la solidité sous-jacente et les perspectives à long terme de l'entreprise demeurent inébranlables, et les attentes de la Société à l'effet qu'elle fournira une mise à jour des perspectives à long terme lors d'une Journée des investisseurs qu'elle prévoit tenir au printemps 2027, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (y compris les rachats d'actions futurs aux termes de celle-ci), et les attentes de la Société selon lesquelles son levier financier pourrait temporairement dépasser son cadre cible, ainsi que l'accent mis sur le maintien d'une cote de crédit de première qualité. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes inhérents et reposent sur plusieurs hypothèses qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent considérablement de nos attentes. Ces énoncés ne constituent pas des garanties quant aux performances ou événements futurs, et le lecteur est avisé de ne pas se fier à l'un ou l'autre de ces énoncés prospectifs.

Le lecteur est invité à consulter les documents publics déposés par la Société auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »), ainsi que les risques décrits aux sections « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion le plus récent pour une analyse des divers facteurs pouvant influencer les résultats futurs de la Société. Les facteurs significatifs et les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment la réalisation des avantages et des synergies anticipés de l'acquisition de HanesBrands et le calendrier et l'importance de ceux-ci et le succès des plans d'intégration et le temps nécessaire pour intégrer avec succès l'entreprise issue du regroupement, ainsi que ceux qui sont traités et présentés dans les documents publics déposés par Gildan auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la SEC et dans le présent communiqué de presse (y compris, dans le cas des prévisions de la Société pour l'exercice et le troisième trimestre de 2026, les estimations et hypothèses présentées à la rubrique « Perspectives pour 2026 »). Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de Gildan au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans le présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- les changements des conditions économiques, financières ou géopolitiques générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus (y compris en ce qui concerne l'acquisition de HanesBrands);

- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure, y compris notre plus important distributeur;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité, par rapport aux niveaux actuels, des cours des matières premières et des produits énergétiques entrant dans la fabrication et le transport de nos produits (notamment en raison des conflits en cours au Moyen-Orient);
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- le succès de nos programmes de commercialisation, de promotions et d'innovation;
- notre niveau d'endettement et ses conséquences potentielles sur notre entreprise et nos activités;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies et d'autres événements défavorables imprévus;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales, la conformité aux règlements en matière de droits et tarifs et les modifications qui y sont apportées, les lois et accords sur le commerce international, les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et les programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- l'incidence, y compris les répercussions économiques plus générales, des tarifs imposés par l'administration américaine et des mesures de représailles adoptées par d'autres gouvernements, ou l'imposition de nouvelles restrictions ou interdictions visant l'exportation ou l'importation de biens entre les pays;
- l'élimination des subventions gouvernementales et des crédits dont nous bénéficions actuellement, et la non-matérialisation des nouvelles subventions et des nouveaux crédits attendus;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables;
- des modifications à la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité et le non-respect de celle-ci;
- les conséquences des changements climatiques mondiaux sur nos activités;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;

- notre capacité à protéger la force et la réputation de nos marques;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information ou à ceux de nos fournisseurs de services découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- l'évolution rapide de l'intelligence artificielle;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

À propos de Gildan

Gildan est l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours. L'offre de produits de la Société comprend des vêtements de sport, des sous-vêtements, des chaussettes et de la lingerie vendus à un large éventail de clients, y compris des grossistes, des sérigraphes, des décorateurs, des détaillants ou des plateformes de commerce électronique, ainsi qu'à des entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie et directement aux consommateurs. Gildan commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, sous un portefeuille diversifié de marques appartenant à la Société, notamment Gildan®, Hanes®, Comfort Colors®, American Apparel®, ALLPRO®, GoldToe®, Peds®, Bali®, Playtex®, Maidenform®, ainsi que Champion™, qui fait l'objet d'un contrat de licence exclusif pour le marché des vêtements imprimés aux États-Unis et au Canada, et Polo Ralph Lauren®, qui fait également l'objet d'un contrat de licence.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Asie. Gildan intègre des pratiques de premier plan en matière de main-d'œuvre, d'environnement et de gouvernance à ses activités et à sa chaîne d'approvisionnement dans le cadre d'un programme de développement durable qui cadre avec sa stratégie d'affaires à long terme. Des informations additionnelles sur Gildan et sur ses engagements et initiatives en matière de durabilité sont disponibles au www.gildancorp.com.

Relations avec les investisseurs :
Jessy Hayem, CFA
Vice-présidente principale, cheffe des relations avec les investisseurs et des communications mondiales
(514) 744-8511
investors@gildan.com

Relations avec les médias :
Jonathan Binder
Directeur, communications corporatives
(336) 519-6330
communications@gildan.com